

Fait à, le

Coordonnées de l'interlocuteur IEG en charge du dossier	
Nom	:
Prénom	:
Tél.	:
E.mail	:

<i>Signature ou Visa de l'employeur</i>

Document non contractuel

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR PAR LE SALARIE POUR L'INSTRUCTION DU DOSSIER

Pièces obligatoires :

- Imprimé Déclaration IAD (Volet Employeur et Volet Agent)
- La notification de la CNIEG mentionnant la reconnaissance de l'invalidité avec assistance d'une tierce personne
- La copie, datée et signée, de la carte d'identité en cours de validité du salarié

Pièces facultatives, dont la production doit être appréciée en fonction de la situation maritale et familiale du salarié :

- **Quelle que soit la situation maritale et familiale du salarié :**

- Extrait d'acte de naissance de l'agent avec toutes les mentions marginales, délivré postérieurement à la reconnaissance de l'état d'IAD
- Attestation sur l'honneur de l'agent précisant sa situation maritale
- Le dernier Avis d'imposition sur les revenus du salarié et, le cas échéant, du concubin

- **Pour l'assuré engagé dans un PACS :**

- Attestation établissant l'engagement dans les liens d'un PACS, délivré par le greffe du tribunal d'instance du lieu de naissance

- **Pour l'assuré vivant en concubinage :**

- Justificatif de domicile commun (quittance de loyer, quittance d'électricité, de téléphone aux deux noms, avis d'imposition à la même adresse, etc.) et / ou certificat de vie commune
- Extrait d'acte de naissance du concubin avec toutes les mentions marginales ; délivré postérieurement à la reconnaissance de l'état d'IAD de l'agent

- **Pour chaque enfant à charge :**

- Extrait de naissance (copie du (des) livret(s) de famille de l'assuré et / ou partenaire pacsé / concubin)
- Certificat de scolarité, certificat d'apprentissage, carte d'affiliation à la Sécurité Sociale des étudiants ou attestation d'inscription à l'ANPE
- Attestation sur l'honneur « personne à charge » pour les enfants majeurs
- En présence d'enfant infirme à charge : carte d'invalidité civile ou justificatif d'attribution de l'allocation pour adulte handicapé
- En présence d'enfant mineur : Attestation sur l'honneur d'administration légale signée par le représentant légal de l'enfant si ce dernier est orphelin de père ou de mère ou si un seul des parents est pourvu de l'autorité parentale.

Pour le versement de la rente éducation :

- Notification de la pension temporaire d'orphelin versée par le régime spécial des Industries Electriques et Gazières
- Le numéro d'immatriculation Sécurité Sociale du bénéficiaire du paiement (tuteur légal si enfant mineur)
- Un relevé d'identité bancaire de l'enfant ou du tuteur si enfant mineur.

- **En cas d'IAD accidentelle :**

- Procès Verbal de gendarmerie ou de police, à défaut, nous communiquer le numéro du Procès Verbal ainsi que les coordonnées du commissariat ou de la brigade de gendarmerie

L'assureur peut être amené à demander toute pièce justificative complémentaire que la situation rendrait nécessaire